

ment toujours profitable d'y investir. D'ailleurs, je crois qu'une importante revue d'affaires japonaise en est venue à cette conclusion à la suite d'un récent sondage. Le Canada traverse une période difficile et on s'interroge, aussi bien au pays qu'à l'étranger, sur l'évolution du fédéralisme canadien. Je tiens à vous assurer que l'issue du débat actuel n'altérera pas d'une façon importante les fondations de mon pays. Au cours des 110 années de son histoire, le Canada a dû relever de nombreux défis et il les a toujours surmontés d'une façon rationnelle et démocratique. Je suis persuadé que nous sortirons de la période actuelle plus forts et plus unis que jamais.

J'ai mentionné plus tôt que les hommes d'affaires canadiens devaient intensifier leurs relations avec leurs homologues japonais. J'ai également signalé certaines des initiatives prises par nos deux gouvernements en vue de faciliter de telles relations. Les résultats sont déjà nombreux dans ce domaine; je sais que bon nombre de mes auditeurs ont noué de nombreuses relations avec le Japon. Il faut persévérer dans ces efforts et les intensifier, car ils sont indispensables à l'expansion de notre coopération économique. Divers pays ont créé des associations d'hommes d'affaires qui les aident à multiplier les contacts, et je crois qu'on discute dans les milieux d'affaires canadiens de la possibilité de former une telle association qui regrouperait des hommes d'affaires canadiens et japonais. J'applaudis à une telle initiative.

Comme je l'ai dit au début de mon allocution, la Commission économique mixte canado-japonaise a ouvert sa première réunion ce matin. Cette rencontre est une autre preuve de l'engagement pris par nos deux gouvernements pour favoriser encore plus la coopération économique. Cette commission, qui doit se réunir annuellement, a deux objectifs principaux: premièrement, favoriser les initiatives pouvant entraîner un accroissement des échanges, des entreprises en coparticipation et des investissements mutuellement avantageux; deuxièmement, discuter de questions économiques, bilatérales ou multilatérales, d'intérêt commun. En plus d'aborder des questions générales, la Commission doit discuter en détail les possibilités de coopération dans les secteurs de l'énergie, des ressources, de l'agriculture et de l'industrie secondaire.

Ce bref survol vous donnera quelque idée des efforts que nous déployons pour intensifier nos relations avec le Japon. Je crois que nos rapports sont déjà substantiels; cependant, les possibilités restent grandes et exigeront encore plus d'efforts, aussi bien de la part du gouvernement que de l'entreprise.

C'est à ce prix seulement que nous pourrons réaliser pleinement les possibilités de coopération qui sont dans notre intérêt commun.

---

S/C